

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**



La Commission

**CINQUANTIEME REUNION DU GROUPE
CONSULTATIF COMMUN DU CENTRE DU
COMMERCE INTERNATIONAL**

Discours de Monsieur Christophe Joseph Marie
DABIRE, Commissaire chargé du Département du
Marché Régional, du Commerce, de la
Concurrence et de la Coopération à la Commission
de l'UEMOA

Genève, 4 juillet 2016

Monsieur le Président de la cinquantième session du Conseil consultatif commun du Centre du Commerce International ;

Monsieur le Directeur Général de l'Organisation Mondiale du Commerce ;

Monsieur le Secrétaire Général de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement ;

Madame la Directrice Exécutive du Centre du Commerce International ;

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs

Honorables Invités ;

Mesdames, Messieurs,

A l'entame de mon propos, je voudrais, en mon nom personnel et au nom du Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) vous dire le plaisir que j'éprouve à prendre part à cette cinquantième réunion du groupe

consultatif commun du Centre du Commerce International.

Permettez-moi également de remercier les organisateurs de cette conférence – je citerai le Centre du Commerce International et ses partenaires – pour l'aimable invitation qu'ils nous ont adressée et qui témoigne de la considération portée à notre Organisation.

Mesdames et Messieurs ;

Avec la crise économique des années 1990, les Etats membres de l'UEMOA, liés par l'usage d'une monnaie commune, le franc CFA et soucieux d'approfondir leur intégration économique, ont signé à Dakar (République du Sénégal), le 10 janvier 1994, le traité instituant l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) dont la mission est de bâtir un espace de prospérité, de progrès et de solidarité.

Ce regroupement de sept pays francophones de l'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal et Togo), rejoints en 1997 par la Guinée-Bissau, lusophone, a pour objectif essentiel, l'édification, d'un espace économique harmonisé et intégré, au sein duquel est assurée une totale liberté de circulation des personnes, des biens, des services, des capitaux et des facteurs de production, ainsi que la jouissance effective du droit d'exercice et d'établissement pour les professions libérales, de résidence pour les citoyens sur l'ensemble du territoire communautaire.

De nos jours, il est unanimement reconnu que le commerce est un facteur essentiel d'intégration régionale et un puissant levier pour stimuler la croissance, le développement et contribuer à la réduction de la pauvreté.

C'est pourquoi la Commission de l'UEMOA se réjouit des excellentes relations de coopération

qu'elle entretient avec la CNUCED, l'OMC et le CCI plus particulièrement.

En effet, la Commission a signé un cadre de coopération et de partenariat avec la CNUCED en matière de concurrence et qui a permis de réaliser l'examen collégial volontaire de la politique de concurrence du Bénin, du Sénégal et de l'UEMOA en 2007 et de mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités des cadres chargés de la concurrence dans les Etats membres de l'UEMOA.

Egalement, grâce à l'assistance technique du Secrétariat de l'OMC, la Commission est parvenue à l'examen conjoint des politiques commerciales de ses huit Etats membres et les cadres de l'Union bénéficient de formation spécialisées sur les thématiques en lien avec le système commercial multilatéral.

Se fondant sur ces exemples réussis de coopération avec la CNUCED et l'OMC, la Commission a décidé d'élargir son partenariat au CCI avec lequel il a signé un Protocole d'Accord, le 15 décembre 2015 dans le cadre de la promotion commerciale dans l'espace UEMOA.

Ce protocole confère au CCI, le statut d'agence d'exécution pour accompagner la Commission dans la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Compétitivité du Commerce et à l'Intégration Régionale de l'UEMOA. Il consacre la cohérence et la complémentarité de certaines activités contenues dans différents programmes et projets de la Commission, notamment dans les domaines du management de la qualité, de la facilitation des échanges et de la promotion commerciale.

C'est dans ce cadre que nos deux institutions ont organisé à Dakar au Sénégal, du 21 au 23 mars 2016, en collaboration avec l'Alliance Globale de

Facilitation des Echanges, un atelier régional de mise en œuvre de l'accord sur la facilitation des échanges de l'OMC pour le renforcement de l'intégration régionale.

En outre, la Commission de l'UEMOA a pris part, avec grand intérêt, à la restitution des résultats de l'enquête sur les mesures non tarifaires au cours de l'atelier organisé par le CCI et la Banque Africaine de Développement, les 14 et 15 juin 2016 à Abidjan en Côte d'Ivoire.

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, pour que les Pays moins Avancés (PMA), les Pays Pauvres Sans Littoral (PPSS) et les autres pays à revenus intermédiaires puissent participer efficacement aux échanges commerciaux de biens et services, de manière efficiente et performante, ils ont d'abord besoin d'opérer des changements structurels susceptibles d'impacter durablement la capacité des pays à se

développer par le commerce. Mais pour cela, il faut souvent, non seulement de lourds investissements, mais il faut davantage, des investissements judicieux.

L'un de ces investissements judicieux est celui qui vise à doter les pays moins avancés de ressources humaines ayant la maîtrise de l'ingénierie des chaînes de valeurs et des exportations.

Un autre investissement judicieux est celui de la mise en œuvre d'un accompagnement suivi et rapproché des promoteurs des petites et moyennes entreprises orientées vers l'exportation.

D'autres actions non moins importantes concernent :

- l'adoption et l'exploitation d'outils adaptés pour la sécurisation des transactions, la traçabilité dans les échanges commerciaux, l'exhaustivité des statistiques : c'est par exemple l'utilisation du code à barres ;

- l'accompagnement des producteurs exportateurs dans leurs démarches d'approche et de conquête des marchés ciblés ;
- le suivi continu et l'évaluation périodique des mesures salutaires de facilitation des échanges.

Il s'agit là, de quelques-unes des thématiques fondamentales sur lesquelles nous travaillons avec l'assistance technique du Centre du Commerce International (CCI).

En effet, ce sont des questions techniques que, dans le cadre du renforcement de l'intégration économique en cours au sein des Etats membres de l'UEMOA, la Commission a décidé, dans un partenariat dynamique avec la Direction Exécutive du Centre du Commerce International, de traiter efficacement, grâce au Projet d'Appui à la Compétitivité du Commerce et l'Intégration Régionale (PACCIR – UEMOA).

Actuellement, sur le budget de l'exercice en cours, la Commission de l'UEMOA a alloué des ressources sur fonds propres pour démarrer la réalisation de ce projet, confirmant son engagement à en faire un puissant outil de la prospérité économique par le développement du commerce.

De même, nous travaillons à ce que, sur les ressources du 10ème FED, certaines activités soient en partie exécutées, avec l'assistance technique du Centre du Commerce International. Il s'agit en l'occurrence du Programme d'Appui à l'Intégration Economique Régionale et au Commerce, soutenu par la Convention de Financement N°ROC/FED/024-212 dont l'objectif global est de contribuer à l'insertion de l'Afrique de l'Ouest dans l'économie mondiale à travers la croissance économique et l'établissement effectif d'un marché commun.

C'est pour moi, l'occasion de saluer chaleureusement le puissant et dynamique partenariat à l'œuvre au sein de l'UEMOA, avec la Direction Exécutive du CCI et ses hauts responsables, j'ai nommé Madame Arancha González, sans oublier l'équipe efficace qui l'entoure et dont certaines femmes assurent un leadership très inspirant pour le succès. Veuillez accepter toutes nos félicitations pour votre engagement à nous accompagner dans ce dur mais passionnant labeur, celui de la restructuration de nos économies et du développement par les exportations.

Pour terminer mon propos, je voudrais inviter les donateurs à accompagner cette démarche, certes, pleine de défis, mais certainement passionnante et porteuse de succès.

Soyez rassurés que, un euro, un yen, une couronne, un livre sterling, un yuan, un rouble, bref, un dollar donné, à titre de contribution pour soutenir les

activités du CCI permettra d'engranger à terme, au moins le centuple de la valeur investie, pendant qu'il aura sorti de nombreuses personnes, des jeunes, des femmes, de promoteurs d'entreprise d'une pauvreté certaine.

Veillez accepter, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs des pays et organismes donateurs, les sincères remerciements de la Commission de l'UEMOA pour toutes vos contributions à l'aide au commerce en général et pour le soutien des activités du Centre du Commerce International, en particulier.

Je vous remercie pour votre aimable attention

-----oooo-----